

Le 16 Octobre la délégation SUD-Rail a été reçue en DCI à propos de la sureté en gare de Corbeil-Essonnes. En effet, en 2022 suite à une agression sur une agente PROD, SUD-Rail avait déposé une DCI et un Droit d'Alerte qui reste à ce jour toujours en vigueur.

Nous avons donc fait le point sur la DCI de l'année dernière notamment sur les engagements non tenus, comme les formations « gestes et postures » ainsi que le canal radio en commun.

Depuis plus d'un an, les formations sur le site de Corbeil se font attendre alors que c'était une priorité en raison de nombreuses agressions.

Nous avons demandé un complément de formation pour les VAE ainsi que l'accompagnement systématique d'un agent de sécurité, cette dernière demande a été refusée.

Nous rappelons que lors des VAE les agent-es doivent être au minimum deux pour plus de sécurité et que si cela passe par le recrutement d'un agent supplémentaire, il fallait que cette embauche soit réalisée.

**La délégation SUD-Rail demande aux agents PROD de ne prendre aucun risque et en cas de situation de danger de ne pas effectuer les VAE.
Rapprochez-vous d'un(e) délégué-e SUD-Rail en cas de besoin.**

En ce qui concerne le canal radio, la direction nous confirme qu'il est bien en place mais le retour des agents de terrain est différent... ils n'en ont pas connaissance.

Nous avons donc demandé de reboucler ce point avec les agents concernés.

La délégation SUD-Rail a fait part de ses inquiétudes concernant la suppression du passage planchéié voie 1/A qui oblige l'ensemble des agents à emprunter le tunnel qui passe sous la gare pour se rendre à l'UP.

En effet cela fait seulement 15 jours que le passage a été supprimé et nous avons déjà des retours sur des situations problématiques dans ce tunnel.

Pour citer un exemple, un ADC s'est retrouvé face à une personne essayant d'arracher l'un des écrans TV. Voilà le genre de situations dangereuses auxquelles sont confrontés les cheminot-es.

Ce tunnel appartient à la commune et c'est un lieu de passage qui permet de passer d'un côté de la ville à l'autre donc l'option de mettre des CAB n'est pas envisageable.

La direction dispose de solutions limitées mais refuse également de mettre des moyens supplémentaires pour assurer la sécurité des agent-es.

**N'hésitez pas à annoter vos BS copie CSSCT/fiche CEZAR
et à aviser un(e) délégué(e) SUD-Rail.**

Solidaires
SUD
Rail

Paris, le 11 Octobre 2023
Monsieur Doisneau Marc
Directeur des lignes D et R

Objet : Demande de concertation immédiate

Monsieur le Directeur,

Depuis fin Septembre la direction de la DED PROD a supprimé le passage planchéié entre la voie 1 et A en gare de Corbeil. Obligant les ADC et les APPICIS à emprunter le tunnel pour se rendre à l'UP. Vous n'êtes pas sans savoir que ce tunnel appartient à la commune et n'est pas sécurisé. En effet même si dans les faits il doit y avoir un maître-chien qui accompagne l'ADC pour remonter son train, il n'est pas prévu qu'il soit accompagné jusqu'à l'UP. Le même problème se pose pour les APPICIS qui font plusieurs allers-retours au cours de la journée entre l'UP et les différents quais. Au vu des problèmes de sureté et du droit d'alerte toujours en vigueur en gare de Corbeil la délégation SUD-Rail est inquiète quant aux risques pour la sécurité des agents.

Aussi, conformément à l'article 4-2 du titre II du RH0826, modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, le syndicat SUD-Rail de Paris Sud Est se trouve dans l'obligation, de déposer une demande de concertation immédiate pour les motifs suivants :

- La mise en place de mesures garantissant la sécurité des agents
- L'accompagnement des ADC dans le tunnel
- Le renforcement des agents de sécurité en gare de Corbeil
- La présence d'agents SUGE renforcée sur le périmètre

La délégation vous sera communiquée dès connaissance de la date de concertation.

Dans l'attente de vous lire, veuillez accepter, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

POUR SUD-Rail PSE :
MARTINEZ-MEDINA Samantha

Sans grande surprise la direction n'a rien lâché sur les demandes que la délégation SUD-Rail a formulées comme :

- La mise en place de mesures garantissant la sécurité des agents
- L'accompagnement des ADC dans le tunnel
- Le renforcement des agents de sécurité en gare de Corbeil
- La présence renforcée d'agents SUGE sur le périmètre

La direction considère qu'elle met suffisamment les moyens et que IDFM ne paie que pour la sûreté des voyageurs.

La délégation SUD-Rail trouve ces mesures insuffisantes.

Pour évaluer le niveau d'insécurité, la direction s'appuie notamment sur le nombre de fiches CEZAR/BS et se satisfait des faibles remontées. Pour elle, tout va bien!

Depuis juillet la direction a signé un nouveau contrat avec le prestataire sécurité WEESURE et nous assure qu'ils arrivent mieux à honorer la tenue des postes ADS/Maitre chien. Nous avons demandé que la communication sur les lieux de présence maître chien/ADS soit de nouveau diffusée et affichée dans les lieux de prise de service. Là aussi, en l'absence de remontée des ADC les accompagnements sont considérés systématiquement faits.

Continuez à annoter vos BS en cas de non présence pour faire remonter les informations.

VOS REPRESENTANTS CSE, CSSCT ET RPX A LA DEDP D&R



Yacine KHELLADI
06 17 24 86 18



Samantha MARTINEZ-MEDINA
06 58 42 64 99



Sylvain DOMINIAK
06 72 71 64 12



Benoît ROUSSEAU
06 24 06 11 74



Franck CARON
06 27 25 33 53



LUDIVINE DHIVER-MAHON
06 87 60 01 16



Maxime FOUGRE
06 64 81 09 92



Jérémy GARCIA DANTAS
06 21 94 87 33



Sébastien CHARBONNIER
06 95 41 56 95



ADELINE DEMILLIER
06 50 31 10 73



Emmanuel MARCHAND
06 52 74 62 94



SALIMA CHALABI
07 81 07 15 92

DEDCIV



Céline DAUPHIN
07.77.78.72.18



Nader EL HANDAZ
06.27.96.66.40